MARCHÉS DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

MARCHÉ DE FOURNITURES ET SERVICES

ACQUISITION DE VÉHICULES NEUFS OU D'OCCASIONS - ET REPRISE DE VÉHICULES ONF DE LA REUNION

Lot 1 - Véhicule 4x2 type SUV
Lot 2 - Véhicule 4x4 type SUV
Lot 3 - Véhicule 4x4 pick-up
Lot 4 - Camionnette benne/plateau double cabine
Lot 5 - Véhicule utilitaire type fourgonnette

N° 2026-7300-020

REGLEMENT DE CONSULTATION (RC)

MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTÉE

(en application du Code de la Commande Publique 2019 publié le 05 décembre 2018 au Journal Officiel de la République Française - En vigueur le 1er avril 2019)

ONF - Marché 2026-7300-020 - RC - Acquisition de véhicules neufs ou d'occasions et reprise de véhicules

OFFICE NATIONAL DES FORETS
Direction Régionale de La Réunion
Boulevard de la Providence
CS 71072 - 97404 SAINT DENIS Cedex
Téléphone : 02 62 90 48 00
Mél : dr.reunion@onf.fr

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : **Vendredi 16 octobre 2026**
HEURE LIMITE : **12h00** (heure de la Réunion)

1 - Objet du marché

Le présent marché de fournitures et services est passé en application du Code de la Commande Publique (CCP) 2019 publié le 5 décembre 2018 au Journal Officiel de la République Française et en vigueur le 1er avril 2019.
Les stipulations du présent règlement de consultation portent sur l'acquisition de véhicules neufs ou d'occasions et la reprise de véhicules de l'ONF de la Réunion. Ces véhicules de couleur blanche sont destinés aux différents services de l'Office et sont utilisés pour le déplacement des agents, le transport d'outillages et de matériels. Le carburant utilisé est de préférence du diesel.

La description des spécifications techniques sont indiquées dans le cahier des clauses administratives et techniques particulières (CCATP).

2 - Intervenants

2.1 - Pouvoir adjudicateur

OFFICE NATIONAL DES FORETS
Direction Régionale de l'ONF de la Réunion
Boulevard de la Providence
CS 71072
97404 St DENIS CEDEX

2.2 - Personne signataire de l'accord-cadre

La personne signataire de l'accord-cadre est M. Benoît LOUSSIER, Directeur régional de l'office national des forêts de la Réunion.

2.3 - Personne en charge de l'exécution et du suivi du marché

La personne en charge de l'exécution et du suivi du marché est Marie Béatrice BÉNARD, responsable du pôle achats et logistique à l'office national des forêts de la Réunion - Email : marie-beatrice.benard@onf.fr

2.4 - Comptable assignataire des paiements

La comptable assignataire des paiements est M. Olivier PICART, Agent Comptable secondaire à l'office national des forêts de La Réunion - Email : olivier.picart@onf.fr

3 - Classification CPV

Les références à la nomenclature communautaire (nomenclature CPV) sont les suivantes :

- CPV principal : 34100000 - véhicule à moteur

4 - Support de parution

- Le Quotidien (de la Réunion)
- https://www.marches-publics.gouv.fr

5 - Caractéristiques du marché

5.1 - Forme et mode de passation

Il s'agit d'un marché passé en procédure adaptée (L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique).

5.2 - Décomposition en lots

Le marché du présent dossier de consultation est alloti et constitué de 5 lots (L.2113-10).

Lot 1 - Véhicule 4x2 type SUV
Lot 2 - Véhicule 4x4 type SUV
Lot 3 - Véhicule 4x4 pick-up
Lot 4 - Camionnette benne/plateau double cabine
Lot 5 - Véhicule utilitaire type fourgonnette

L'opérateur économique peut candidater pour un seul ou plusieurs lots. Chaque lot devra faire l'objet d'une offre distincte.
Selon le classement final, il pourra être attributaire, d'un lot ou plusieurs lots.

La quantité estimée des véhicules à acquérir est inscrite dans chaque BPU pour les véhicules neufs et dans le BPU véhicules d'occasions.

5.3 - Variantes

Les candidats peuvent proposer des variantes pour les véhicules neufs lorsqu'elles apportent un avantage en matière de prix ou de performances, tout en restant compatibles avec l'ensemble des fournitures demandées. Les variantes doivent être proposées en plus de l'offre de base et indiquées dans le BPU. Elles doivent être décrites dans le mémoire technique.

5.4 - Durée du marché

A compter de sa date de notification, le présent marché est conclu pour une durée de 12 mois.

5.5 - Site de livraison

Le site de livraison est situé au Boulevard de la Providence, CS 71072, 97404 Saint-Denis Cedex, à la direction régionale de l'ONF de la Réunion.

5.6 - Délai de livraison

La date de la première livraison est dès le mois d'octobre 2026 ou dès disponibilité du ou des véhicule(s) commandé(s).
Les conditions de livraison sont précisées à l'article II - 2.3.2 du CCATP.

6 - Modalités de retrait du dossier de consultation des entreprises

6-1 Retrait du dossier de consultation

Le retrait du dossier de consultation se fait sur le profil acheteur :

- en le téléchargeant sur : https://www.marches-publics.gouv.fr

Il est rappelé que le ou le(s) signataire(s) doivent être habilité(s) à engager le candidat.

6-2 Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) remis aux candidats comporte les pièces suivantes :

- Le présent règlement de consultation (RC) ;
- Le cahier des charges valant clauses administratives et techniques particulières (CCATP) ;
- L'acte d'engagement (AE) ;
- Le bordereau de prix unitaire (BPU) ;
- La lettre de candidature (DC1) ;
- La déclaration du candidat (DC2).

7 - Conditions de remise des offres

7-1 Présentation des candidatures et des offres

Aucune offre sous format papier n'est acceptée.
L'offre est remise obligatoirement par échange électronique sur la plateforme de dématérialisation via : PLACE https://www.marches-publics.gouv.fr

La date limite de remise des offres est fixée au :

Vendredi 16 octobre 2026 à 12h00 (Heure de la Réunion)

8 - Examen des plis

8-1 - Examen des candidatures

Les candidatures seront examinées sur la base des critères suivants :

- Capacité juridique (Art R.2143-3/R.2143-7)
- Capacité économique et financière
- Capacité technique et professionnelle

8-2 - Examen des offres des véhicules neufs

Les offres seront examinées sur la base des critères suivants :

- Prix (coût du véhicule neuf, équipement et options) : 50 %
 Sous critères : Prix : 35 % - Equipements : 10 % - Options : 5%
- Délai de livraison : 5 %
- Conformité aux exigences des prescriptions techniques : 40 %
- Performance en matière de protection de l'environnement : 5 %

8-3 - Examen des offres des véhicules d'occasions

Les offres seront examinées sur la base des critères suivants :

- Prix (TTC livraison incluse) : 50 %
- Nombre de mois depuis la première mise en circulation à la route à la date de remise de l'offre : 15 %
- Kilométrage à la date de remise de l'offre : 15 %
- Durée de garantie en mois (seuil minimal 12 mois) : 14 %
- Taux d'émission de CO2/km - 6 %

9 - Modalités d'attribution du marché

Les candidats pourront présenter une offre pour un lot ou pour tous les lots. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Il est rappelé que le candidat en signant l'acte d'engagement (lors du dépôt de l'offre ou à l'attribution du marché) de la présente consultation s'engage à respecter l'ensemble des documents contractuels du présent marché.
Le marché sera attribué au candidat dont l'offre formellement recevable se révèlera la plus conforme aux critères demandés à l'article 8 du présent règlement.

10 - Pièces à transmettre par le candidat attributaire

Les pièces à remettre sont :

1 - Un certificat de régularité fiscale à jour au 31 décembre de l'année n-1.
2 - Un certificat des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L.243-15 du Code de la sécurité sociale émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de six mois dont le pouvoir adjudicateur

s'assure de l'authenticité auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale, puis tous les six mois jusqu'à la fin du marché.

11 – Renseignements d'ordre administratif ou technique

Pour tout renseignement administratif ou technique concernant le marché, les candidats peuvent faire leur demande sur le site https://www.marches-publics.gouv.fr
Tous les échanges entre les candidats et l'ONF se feront uniquement via la plateforme dématérialisée. Tout candidat ne s'étant pas identifié en assumera seul les conséquences.
L'ONF se réserve le droit d'apporter des modifications de détails au cahier des charges, notamment concernant les caractéristiques techniques des véhicules.
Celles-ci seront communiquées au plus tard 07 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié via la plateforme.

12 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours. Il court à compter de la date limite de réception des offres.